



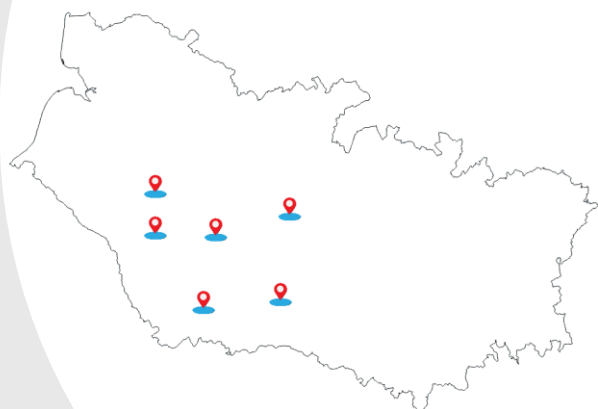
## BILAN QUALITATIF DE L'ACTION ILLECTRONISME 2023

---

ANNEXE II AU COMPTE RENDU FINANCIER DE L'ACTION  
BILAN QUALITATIF DE L'ACTION ILLECTRONISME

## LIEUX DE REALISATION DE L' ACTION

Au total 87 prescriptions réparties géographiquement ainsi :

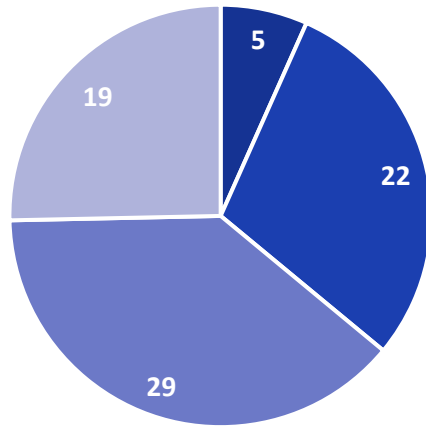


	Prescriptions reçues	Intégration
Abbeville	2 (2%)	0 (0%)
Ailly-sur-Somme	12 (14 %)	11 (15%)
Airaines	12 (14 %)	10 (13%)
Doullens	18 (21 %)	14 (19%)
Villers Boccage	6 (7 %)	6 (8%)
Flixecourt	15 (17%)	14 (19%)
Liomer	7 (8 %)	6 (8%)
Poix de Picardie	15 (17%)	14 (19%)
<b>TOTAL</b>	<b>87</b>	<b>75</b>

Typologie du public accueilli :

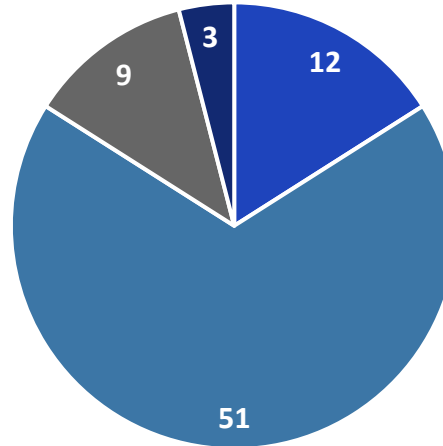
Sur les 75 intégrations :

Tranche d'âge



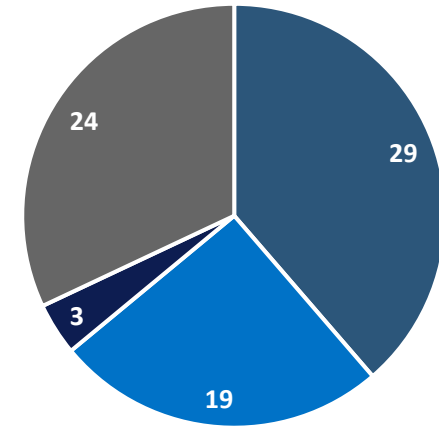
■ Moins de 25 ans 7% ■ 25-40 ans 30% ■ 40-55 ans 40% ■ Plus de 55 ans 23%

Niveau de formation



■ Niv 2 4% ■ Niv 3 / CAP, BEP 68% ■ Niv 4 / bac 12% ■ Niv 5 / BTS, bac-2 16%

Situation du foyer



39% ■ Seul.e sans enfant 25%  
4% ■ Couple sans enfant 32%

**Problématique :** Aucune = 55 (73%) | Garde d'enfants = 2 (3%) | Cognitif = 3 (4%) | Santé = 9 (12%)

## BILAN QUALITATIF DE L'ACTION ILLECTRONISME 2023



Les résultats :

Motifs de sortie :	
Abandon	5 (8%)
Fin de suivi	50 (85%)
Santé	2 (3%)
Emploi	2 (3%)

Objectif atteint à la fin du parcours:	
Objectif atteint	25 (43%)
Objectif partiellement atteint	10 (17%)
Objectif non atteint	23 (40%)

Situation à la fin du parcours :	
En emploi	25 (40%)
En formation	1 (2%)
En recherche d'emploi	26 (42%)
Sans solution	11 (17%)

### Synthèse :

87 bénéficiaires ont été orientées sur l'action illectronisme dont 75 intégrations pour un objectif de file active à 50 . L'objectif n'a pas été totalement atteint (23 personnes en moyenne).

Coté prescription : 70 % des prescriptions sont venues d'autres organismes et 30% venant du conseil départemental.

Le public accueilli a été majoritairement des personnes âgées de 40 à 55 ans ayant une formation de niveau 3 (CAP / BEP).

La majorité des bénéficiaires est parvenue à la fin de son parcours de formation avec 43% des objectifs atteints . Lorsque ceux-ci ne sont pas atteints, il s'agit régulièrement de personnes ayant annulé à plusieurs reprises des rendez-vous fixés ou alors parfois ayant des problématiques d'ordre cognitif.

Lors du parcours, 2 personnes ont pu obtenir un emploi, 1 personne une formation et **40% des personnes intégrées étaient en situation d'emploi à la fin de celui-ci.**

Supports de communication utilisés pour amener le public à participer à l'action :

Les supports utilisés ont été :

- Flyer de présentation
- Présentation de l'action auprès des partenaires et prescripteurs.
- Guide des actions sociales du Conseil Départemental.
- Diaporama Powerpoint, plaquette de présentation.



## Modalités d'accueil et d'accompagnement des participants :

Les bénéficiaires sont reçus lors d'un entretien / diagnostic où sont définis les besoins.



Les bénéficiaires sont contactés dès réception de la fiche de prescription. Un premier rendez-vous leur est proposé au cours duquel les besoins sont étudiés et un plan de formation leur est proposé. Les bénéficiaires ont pu être accompagnés à distance comme en présentiel, cependant nous nous sommes aperçus assez rapidement que bien que la visio permettait de résoudre les absences liées au manque de mobilité, cette méthode ralentissait l'accès à l'autonomie numérique. C'est pourquoi, en cours d'année, nous avons réajusté notre action en proposant en majeure partie, un accompagnement physique dans des locaux mis à disposition à proximité du lieu d'habitation de notre public. Les bénéficiaires sont reçus individuellement, et l'accompagnement est adapté à leurs besoins. Nous visons cependant à ce que chacun d'eux sache en sortie d'action s'actualiser sur le site CAF, maîtrise l'utilisation du site Pôle Emploi. Nous les aidons à mettre à jour ou à créer les CV, les lettres de motivation. Le référent les initie également à l'utilisation du traitement de textes : écrire un courrier, joindre une pièce-jointe, créer une signature afin de leur permettre de postuler à des offres d'emploi. Les bénéficiaires ne possédant pas d'adresse mail sont accompagnés afin d'en créer une, cela leur permettra d'accéder aux dispositifs de droits communs sur internet. Le référent les aide également à accéder à France Connect pour réaliser par exemple les déclarations d'impôts, demandes d'aide financières (acquisition de matériel informatique par exemple, ou en lien avec la mobilité). Nous avons également orientés notre accompagnement sur le soutien à la parentalité en permettant aux parents d'accéder à l'espace numérique de travail de leur(s)



### Partenaires mobilisés :

- Les mairies : Ailly sur somme, Flesselles et Poix de Picardie.
- En CCAS : Flixecourt.
- Dans les locaux de l'APFE : Abbeville, Liomer et Doullens.
- En maison de santé :
- Maison France Services
- Médiathèques
- Centres sociaux ...
- Pole emploi
- Emmaeus Connect



### Pour le suivi et l'accompagnement :

Le formateur et le référent restent en contact régulièrement afin d'assurer un suivi du bénéficiaire.  
Retour de prescription, tableau d'émargements chaque mois et fiche de sortie à la fin de l'action



**Pour l'acquisition de matériel informatique des BRSA :** Synapse  
Picardie, Département de la Somme



Recyclerie de Poix de



## Définition des objectifs et plan de formation :

Une première **définition des objectifs** est effectuée lors de la réalisation de la prescription par le référent ou la personne accompagnant le bénéficiaire.

Lors du premier entretien, le formateur établira un diagnostic du niveau du bénéficiaire afin de préciser ses besoins et d'évaluer son niveau global afin d'établir un **premier plan de formation**.

De plus, lors de la première séance de formation, le bénéficiaire réalise le test PIX, ce test permet d'évaluer le niveau global du bénéficiaire sur le numérique.

Le bénéficiaire réalise le test en autonomie pendant que le formateur observe les points de difficultés afin de réaliser le **plan de formation final ainsi que les objectifs à atteindre**.



Chaque bénéficiaire reçoit une formation **personnalisée** et **adaptée à ses besoins**.



## Objectifs évalués :



BUREAUTIQUE
Savez-vous allumer et éteindre un ordinateur ?
Savez-vous faire un copier-coller ?
Savez-vous déplacer des fichiers dans une clé USB ?
Avez-vous déjà transféré des photos de votre téléphone / appareil photo dans votre ordinateur ?
Avez-vous déjà utilisé un traitement de texte ?



ADMINISTRATIF
Savez-vous vous rendre sur votre espace CAF et faire votre déclaration trimestrielle ?
Savez-vous vous rendre sur votre espace AMELI ?
Déclarez-vous vos impôts sur internet ?
Si vous avez des enfants, vous êtes-vous déjà rendu sur l'espace PRONOTE/EDT en autonomie et/ou sur Parcoursup ?



INTERNET / MAILS
Connaissez-vous un logiciel permettant de naviguer sur internet ?
Avez-vous déjà fait une recherche sur google ?
Avez-vous déjà envoyé un mail depuis un ordinateur ?
Savez-vous ajouter une pièce jointe à votre mail ?
Avez-vous déjà téléchargé une image dans votre ordinateur ?



POLE EMPLOI
Vous êtes-vous déjà rendu sur votre espace Pôle Emploi ?
Savez-vous vous actualiser ?
Avez-vous déjà effectué une recherche d'emploi ?
Avez-vous déjà envoyé une candidature sur le site ?
Avez-vous déjà créé un CV ?
Votre profil est-il visible par les recruteurs ?
Avez-vous déjà effectué le test numérique PIX ?



But de l'action : Rendre le bénéficiaire **autonome** dans l'utilisation de l'outil **informatique** et dans ses **démarches administratives** tout en le guidant vers le retour vers **l'emploi**.

L'action et l'accès à cette autonomie leurs permet également de retrouver confiance dans leurs **capacités**.

### Points forts de l'action :

- Une formation personnalisée et adaptée aux besoins.
- Reprise de confiance des bénéficiaires qui se sentent épaulés dans leurs différentes démarches.
- Meilleure maîtrise de l'ordinateur et découverte des avantages liée à son utilisation.
- Le bénéficiaire travaille sur son propre matériel et comprend mieux les différentes maintenances à effectuer sur ce dernier (sécurité, environnement, mise à jour...).
- Le bénéficiaire deviendra autonome dans ses démarches administratives et prendra conscience de ses compétences.
- Un retour progressif vers l'emploi grâce à l'utilisation régulière du site du Pôle emploi.
- Gestion des mails, initiation à l'utilisation des services internet
- Autonomie dans l'actualisation des ressources .



### Points faibles de l'action :



Nous ne parlerons pas de points faibles mais plutôt de prérequis, en effet, il est préférable que l'apprenant possède son propre matériel et dispose d'une connexion internet pour lui permettre de se placer en situation réelle et trouver ainsi des repères qui lui permettront d'acquérir une autonomie dans ses démarches.

Cependant l'action permet d'être accompagné durant l'acquisition du matériel et de la connexion internet.

### Reconduction de l'action :

Cette action apporte beaucoup de soutien aux bénéficiaires et suscite leur intérêt pour les outils numériques. Certains bénéficiaires semblaient réfractaires à l'intégration du dispositif, mais deviennent rapidement demandeurs dès lors qu'ils se rendent compte de l'intérêt et sont rassurés d'être accompagnés.

### Ajustements afin d'améliorer la qualité de la prestation :

Le fonctionnement actuel, à savoir en téléassistance semble être une solution pour les bénéficiaires absolument pas mobiles, toutefois le présentiel nous permet de rassurer le bénéficiaire et lui offrir l'accès à d'autres outils numériques. D'autre part, l'accompagnement en présentiel permet de repérer d'autres besoins et d'orienter le public vers des structures telles que les médiathèques qui lui permettra de poursuivre ses connaissances lorsque la prise en charge sera terminée . Nous n'avons de cesse de trouver des solutions afin d'optimiser notre accompagnement .

### Difficultés particulières dans la mise en œuvre de l'action :

La difficulté la plus importante est parfois la capacité cognitive. Pour une minorité l'accompagnement semble être indispensable dans la durée. Il faut alors préconiser une poursuite de l'accompagnement vers les structures d'accueil numérique et de mise à disposition de matériel mais en territoire rural ceux-ci restent peu nombreux.